

Le Télégramme

Vendredi 7 octobre 2016,

Grâces

Lancer de couteaux. Déjà 14 pratiquants

Le cercle celtique des lanceurs de couteaux, créé en mai, a tenu sa première assemblée, samedi. Il compte maintenant quatorze membres qui s'entraînent sur le pas de lancers à Kernevez et bientôt sur deux autres sites au bourg.

Pour ces deux nouveaux sites au bourg, la commune met à disposition le boulodrome couvert et une partie du terrain D du stade municipal. Les cibles et les supports seront installés et les sites sécurisés par l'association seront utilisés pour les entraînements seulement pour les adhérents et en présence des responsables de l'association.

Hors des sentiers battus

« Nos lanceurs viennent pratiquer une activité sportive déstressante et hors des sentiers battus », estime Jean-Yves Gautier, le président. Elle peut être pratiquée en loisir et en compétition. Ceux qui le désirent préparent déjà, avec l'aide



L'association, présidée par Jean-Yves Gautier (quatrième à gauche), compte quatorze adhérents.

de Jean-Yves Gautier et Jacqueline Boof, les deux moniteurs, leur participation aux différentes compétitions qui auront lieu dans la banlieue parisienne, en Normandie et, cet été, en Allemagne. « Il n'y a pas de sélection avant une compétition dans notre sport. Ainsi, même un débutant peut y participer et côtoyer les plus grands lanceurs et

donc progresser plus rapidement », ajoute le président.

▼ Pratique

Les entraînements ont lieu à Kernevez, les mercredis, de 18 h à 20 h et les samedis, de 10 h à 12 h. Âge minimum : 16 ans. Cotisation : 20 €. Contact : tél. 06.76.79.32.23; www.lanceur-couteau-cercle-celtique.fr